

COMMUNIQUÉ
Publication immédiate

## Budget du Québec : Remise de la maison en ordre : sur le dos de qui?

Québec, le 28 mars 2017 – « Le gouvernement Couillard vient encore de rater une belle occasion d'améliorer les conditions de vie des personnes et des familles québécoises en situation de pauvreté avec le budget déposé aujourd'hui! », se désole Sylvie Lévesque, directrice générale de la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec. M. Leitão a souligné à plusieurs reprises, dans son budget, que le gouvernement avait remis la maison en ordre. À quel prix et sur le dos de qui ? Après avoir mis la maison en désordre en coupant dans les programmes sociaux, notamment la santé, l'éducation et les services sociaux, le gouvernement qui engrange des surplus propose des baisses d'impôt et maintient le cap dans la poursuite des politiques néolibérales. Cette baisse d'impôt représentera 110 \$ par année dans les poches des familles il n'y a pas de quoi se réjouir.

Le budget 2017-2018 contient très peu de mesures pour améliorer le revenu des centaines de milliers de personnes (dont 50 000 familles monoparentales) qui vivent avec des revenus qui ne couvrent même pas leurs besoins de base. Au lieu de cela, il vient confirmer les reculs déjà subis depuis l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement.

La FAFMRQ salue toutefois, le retour des investissements dans le logement social, à la hauteur de 3000 unités par année. Les besoins notamment pour les familles monoparentales en matière de logement sont nombreux. En 2011, plus du tiers des familles monoparentales (près de 50 600) payaient plus de 30% de leurs revenus en loyer, alors que 14,2% (plus de 21 000) d'entre elles consacraient plus de 50% de leurs revenus pour se loger.

## Plan de lutte à la pauvreté : encore reporté

Nous déplorons le report de l'adoption du nouveau plan de lutte à la pauvreté à l'automne prochain. Il n'y a aucun montant prévu dans ce budget, permettant de rehausser les revenus des personnes et des familles à faible revenu. Nous aurions souhaité que le gouvernement en profite pour mettre fin au détournement des pensions alimentaires pour enfants. En effet, les pensions alimentaires pour enfants sont encore considérées comme un revenu à l'aide sociale, ce qui a pour effet de priver des dizaines de milliers d'enfants de montants qui sont versés en leur nom, simplement parce que le parent avec lequel ils vivent est bénéficiaire d'une aide de dernier recours. En bout de ligne, ce sont des dizaines de millions de dollars qui aboutissent dans les coffres de l'État plutôt que de répondre aux besoins des enfants.

## Financement des organismes communautaires

L'indexation du programme de soutien aux organismes communautaires en santé et services sociaux pour 3000 organismes communautaires sera seulement de 1,7% cette année. Alors que les organismes communautaires doivent de plus en plus répondre aux besoins criants de la population. Bien que mous saluons l'annonce récente du ministre de la Famille d'un montant de 20 M\$ accordé aux 270 organismes communautaires Famille, pour 2 ans, nous déplorons que ces sommes ne soient pas récurrentes et ne soient pas attribuées au financement de la mission afin d'assurer une pérennité. Le financement à la mission contribue à la consolidation et au développement des organismes. Alors que ce n'est pas le cas avec du financement ponctuel.

Bien que nous saluons l'annonce de la mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes de 4 millions de dollars pour cette année, nous attendons avec impatience comment ces sommes seront déployées dans le cadre du dépôt du plan d'action que la ministre de la Condition féminine devrait dévoiler ce printemps. Nous aurions également apprécié retrouver, comme dans le budget du gouvernement fédéral, une analyse différenciée selon les sexes afin de mesurer les impacts des politiques budgétaires sur les femmes.

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec existe depuis 1974. Sa mission est de défendre les droits et les intérêts des familles monoparentales et recomposées du Québec et de fournir un soutien à ses associations membres par des services de formation et d'information. La FAFMRQ regroupe une quarantaine d'associations membres à travers le Québec.

-30 -

SOURCE : Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec

**Renseignements :** Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ, (514) 729-6666 / cel. (514) 710-6661.